

Technicien acheteur industriel

www.formation-industries-bn.fr

Le Métier

Le rôle de l'acheteur industriel est de trouver les fournisseurs de matériels et de matières premières, de négocier les contrats à partir des besoins exprimés par les différents services de l'entreprise. Il est responsable de l'approvisionnement en marchandises

Il doit être capable de :

- ⊙ Identifier les besoins en matières premières et autres articles des différents services
- ⊙ Négocier les marchés et les achats industriels aux meilleures conditions (prix, délais...)
- ⊙ Calculer des volumes d'achats par rapport aux prévisions de production
- ⊙ Rédiger des contrats commerciaux - en français et éventuellement en anglais
- ⊙ Prospector et évaluer les fournisseurs et sous-traitants en fonction des critères qualité, des coûts et des délais
- ⊙ Rédiger un cahier des charges
- ⊙ Rechercher des informations sur les fournisseurs et les produits
- ⊙ Argumenter sur les prix des matières premières et articles et convaincre les fournisseurs
- ⊙ Evaluer les risques fournisseurs à court, moyen et long terme
- ⊙ Anticiper les évolutions du marché, des techniques des produits et des équipements et des services utilisés
- ⊙ Calculer des prix de revient

Public

- ⊙ Salariés dans le cadre de la formation continue
- ⊙ Salariés souhaitant valider leurs compétences par une démarche de certification
- ⊙ Jeunes diplômés

Programme

- ⊙ Positionner la fonction
- ⊙ Maîtriser les méthodes de l'achat
- ⊙ S'intégrer dans une organisation industrielle
- ⊙ Utiliser les différents outils de l'achat
- ⊙ Utiliser l'anglais commercial
- ⊙ Communiquer efficacement
- ⊙ Maîtriser les impacts financiers de son action
- ⊙ Intégrer la politique qualité et environnement
- ⊙ Accompagnement et préparation à la certification

Durée et Lieux

Le lieu est à définir et la durée s'effectue selon la définition du besoin et l'évaluation pré formative.

Capacité d'accueil

Entre 8 et 12 apprenants par session

Prérequis

Les candidats doivent savoir lire, écrire, compter et disposer d'une première expérience en milieu industriel.

Prise en charge

Contrat de professionnalisation
(-26 ans et + 26 ans)
Salarié en CIF, VAE et Période de Professionnalisation

Certification

CQPM Technicien acheteur industriel - n° 0135
Les Certificats de Qualification Paritaires de la Métallurgie (CQPM) certifient vos capacités professionnelles

INFORMATIONS – RENSEIGNEMENTS

Fabrice GENEVIEVE 02 31 46 77 05
fgenevieve@fibn.fr

